

### Place Publique

6, rue Jeanne d'Arc  
85000 La-Roche-sur-Yon  
Tél.: 06 07 02 54 50  
Web : [www.place-publique.eu](http://www.place-publique.eu)  
Courriel : [elus@place-publique.eu](mailto:elus@place-publique.eu)

**vous proposent trois demi-journées de formation et de réflexion sur le thème :**

## Mise en œuvre de la démocratie réelle

**Le vendredi 8 octobre 2021**  
(15h00 - 18h45)

**Le samedi 9 octobre 2021**  
(10h00 - 13h00)

**Le dimanche 10 octobre 2021**  
(10h00 - 13h00)

### A MARSEILLE

**Journée 1** : 61, la Cannebière  
(salle municipale)

**Journée 2 et 3** : 19, cours d'Estienne d'Orves  
(locaux du journal La Marseillaise)

Accès : Gare SNCF Marseille Saint-Charles ou  
Aéroport Marseille Provence Marignane

### Le droit à la formation des élu-e-s

#### Deux possibilités vous sont offertes depuis 2015.

1- Le droit à la formation issu de la loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux dans son titre II, les frais de formation des élu-e-s constituent une dépense obligatoire pour les collectivités. Faire valider sa formation par la collectivité.

2- Le droit individuel à la formation des élu-e-s (DIF élu-e-s) instauré par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 permet aux élu-e-s de bénéficier d'un accès aux formations. Depuis 2016, chaque élu acquiert 20 heures de formation par an payée par le fonds mutualisé abondé par le 1% prélevé sur toutes les indemnités des élu-e-s. L'inscription des élu-e-s doit être adressée à : [dif-elus@caissedesdepots.fr](mailto:dif-elus@caissedesdepots.fr), au minimum 2 mois avant la formation (plus d'informations sur le site de F&C ou envoyer un message à [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)). L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront dans le 1er cas faire l'objet d'une demande de remboursement auprès de la collectivité locale et dans le 2ème cas ce sera un document à remplir pour la Caisse des Dépôts. (à télécharger sur site : <https://www.caissedesdepots.fr/droit-individuel-la-formation-dif-des-elus-locaux>).

En cas de désistement, si F&C n'est pas prévenue une semaine avant le stage: celui-ci sera facturé à hauteur de 100% du montant initial.

#### Tarifs\* pour les trois demi-journées établis par solidarité entre petites et grandes collectivités (élus et agents territoriaux) :

- moins de 1000 habitants	200 €
- de 1000 à 5000	250 €
- de 5000 à 10000	300 €
- de 10000 à 30000	400 €
- de 30000 à 50000	500 €
- de 50000 à 75000	600 €
- de 75000 à 100000	700 €
- plus de 100000	800 €

Conseillers Départementaux  
et Régionaux 900 €

\* Les tarifs couvrent les frais de formation et de déjeuner.

### Bulletin d'inscription à la session de formation (valant convention simplifiée de formation)

Mise en œuvre de la démocratie réelle

**Le vendredi 8, le samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021 à Marseille**

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à : [contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)

organisée par Formation et Citoyenneté et Place Publique

Nom : Collectivité : Signature du/de la candidat.e à la formation

Prénom :

Adresse :

Nbre d'hab. :

Tel. : Fonction de l'élue / agent :

Code Postal :

Ville :

Signature du responsable  
avec cachet

Email :

CACHET

# Mise en œuvre de la démocratie réelle

## Vendredi 8 octobre 2021

15h00 Accueil par un.e élu.e municipal.e de Marseille et par des membres du Conseil Politique de Place Publique.

15h30 à 16h50 **La démocratie ne se réduit pas à une élection tous les 5 ou 6 ans. Comment faire vivre la démocratie réelle tout au long de son mandat ?**

**Jo Spiegel**, ancien maire de Kingersheim, co-président de Place Publique

**Pause**

17h10 à 18h45 **Elu-e : comment être utile et cultiver une posture différente ?**

En repartant des difficultés concrètes des élu.es présent.es, l'objectif de l'atelier sera de mobiliser l'intelligence collective et les retours d'expérience pour trouver des réponses autour de deux réflexions :

- Quelle difficulté concrète je rencontre dans mon mandat...
- Et j'aurais réussi mon mandat si...

**Mathilde Maulat**, diplômée en affaires publiques et en ingénierie de la concertation à Paris I Panthéon-Sorbonne. Consultante senior, experte et praticienne de la démocratie pour des institutions et organisations..

## Samedi 9 octobre 2021

10h00 à 13h00 **Porter une cause : comment les élu.es peuvent devenir incontournables sur une thématique spécifique et passer du combat militant à la prise de décision ou à la transformation des lois et des règlements ?**

**Aurore Lalucq**, économiste, diplômée de l'université Paris-Dauphine, enseignante à Sciences-po Lille, députée européenne ; **Raphaël Glucksmann**, député européen, essayiste et réalisateur, **Samuel Grzybowski**, grand témoin, fondateur du mouvement Coexister.

## Dimanche 10 octobre 2021

10h30 à 13h00 **Politique et pouvoir : face à la crise démocratique, oser la politique autrement, changer de paradigme ?**

**Jo Spiegel**, ancien maire de Kingersheim, co-président de Place Publique ; **Karima Delli**, députée européenne (sous réserve) ; **Najat Vallaud**, ancienne ministre et conseillère régionale AURA (sous réserve).

**Éthique de l'agir public et renouvellement des pratiques.**

**Thomas Portes**, militant politique ; **Patrick Viveret**, philosophe ; **Julia Cagé**, économiste (sous réserve).

Chaque séquence sera suivie d'un échange avec les élu.es présent.es.

formation  
**& Citoyenneté**

Bulletin d'inscription à renvoyer par mail à :

[contact@formationcitoyennete.org](mailto:contact@formationcitoyennete.org)